



**DIRECTION REGIONALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS DES ALPES -MARITIMES**
POLE ACTION ECONOMIQUE
18 rue Tondutti de l'Escarène
B.P 1459
06008 NICE CEDEX 1
Site internet : <http://www.douane.finances.gouv.fr>

Nice, le

2010

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Journée Douane-Entreprises le 9 novembre à Nice

La Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects des Alpes-Maritimes, en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, organise une rencontre Douane-Entreprises le 9 novembre prochain de 9h à 12h dans la salle des séances de la chambre consulaire.

Face à la mondialisation croissante des échanges et à la mise en place de mesures de contrôles sûreté – sécurité dans de nombreux pays, la douane propose aux entreprises un partenariat plus actif avec le statut européen d'Opérateur Economique Agréé. Proche d'un « label qualité », ce statut européen facilite l'accès aux nombreuses simplifications douanières, offre une diminution des contrôles et réduit le nombre d'informations à fournir en matière de sécurité/sûreté.

Mme Bartala, chef du bureau de la politique du Dédouanement à la direction générale des douanes et droits indirects présentera le dispositif européen de sécurité et sûreté « Import Control System » (ICS) qui entre en vigueur le 1er janvier 2011.

Contacts presse :

Direction Régionale des douanes et droits indirects

Anne-Françoise DUBOIS,
Chef du Pôle d'Action Économique (P A E), chargée de communication
04 93 13 78 63
pae-nice@douane.finances.gouv.fr